

**Arrêté du 17 février 2021 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à l'École nationale des greffes de Dijon**

NOR : JUSB2105678A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} mars 2021, mis fin aux fonctions de Madame Nadine BAILLET (PALERMO), secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire à l'École nationale des greffes de Dijon.

Article 2

Monsieur Franck BALLAIS, secrétaire administratif, est, à compter du 1^{er} mars 2021, nommé régisseur titulaire à l'École nationale des greffes de Dijon.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifiée par la directrice de l'École nationale des greffes de Dijon, en sa qualité d'ordonnatrice secondaire au comptable assignataire.

Fait, le 17 février 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

